

# le carré bleu

ÉVOLUTIONS URBAINES ET PARTICIPATION

numéro  
4/78



## SOMMAIRE N° 4/78

Organiser la ville  
par Frédéric Szczot ..... p. 1

Enquête sur la  
participation  
par Jean-Pierre Foubert ..... p. 11

"Byker par les habitants  
de Byker"  
par Ralph Erskine ..... p. 18

Le quartier universitaire  
de Woluwe-St-Lambert  
par Lucien Kroll ..... p. 21

Un chantier expérimental  
pour la construction  
groupée d'un ensemble  
d'habitations à Marcinelle  
par Bruno Vellut ..... p. 25

English summary ..... p. 27

Informations ..... p. 29

Le présent numéro constitue en quelque sorte, un prolongement du précédent. Il est inspiré par les mêmes motifs : réinstaller l'homme (et non pas la voiture) au centre de nos préoccupations urbaines.

C'est à travers une optique pareille que nous passons en revue la réglementation courante telle qu'elle est appliquée dans nos centres et le parti qu'en tirent la plupart des bâtisseurs et les promoteurs d'aujourd'hui. Pour qu'une réorientation ait lieu dans ce domaine, il faut, en plus de méthodes d'approche renouvelées, une prise de conscience des habitants et une volonté de changement manifeste. Nous avons voulu rechercher des exemples dans la pratique de ce nouveau courant de "participation" en France et à l'étranger et les illustrer avec le compte-rendu de quelques tentatives caractéristiques.

Nous nous attacherons à développer dans nos prochains numéros cette "ligne" et à l'illustrer par des travaux d'équipe ou individuels. Nous faisons appel à nos collaborateurs et amis pour nous tenir compte de leurs observations ou de nous informer de leurs propositions éventuelles.

A.S.

Abonnement : 80 F par an

Le numéro : 20 F

C.C.P. Paris 10.469-54 Z

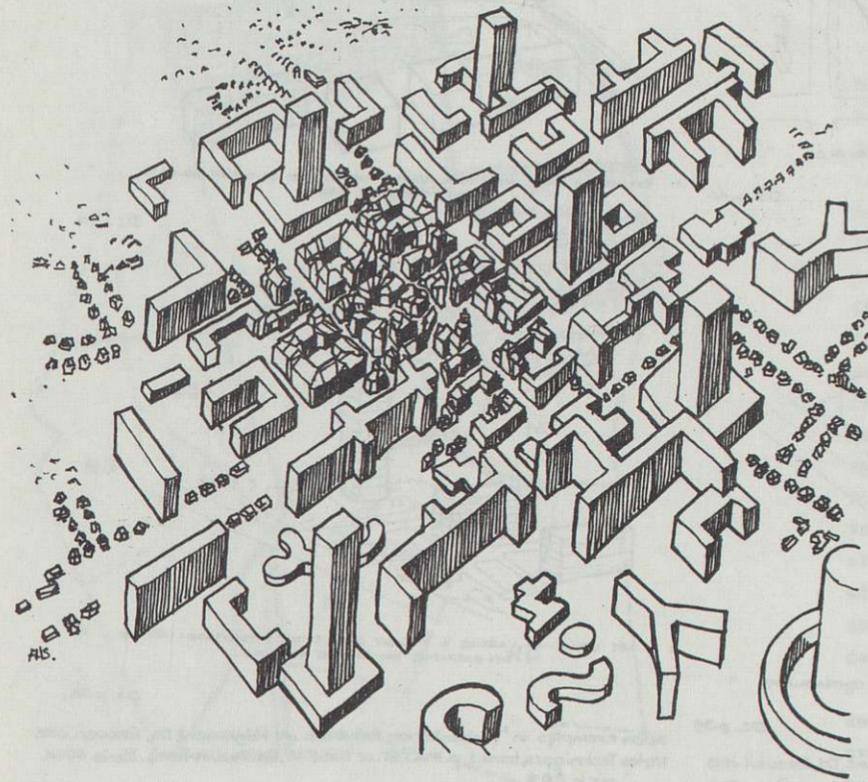
Etudiants: 10 F

Couverture : Vue de San Gimignano. Photo Artur Glikson.

Page 4 de couverture :  
Détail de la muraille de Byker

# 1. ORGANISER LA VILLE

## 1.0. LA VILLE ET L'ESPACE URBAIN



### LE MODELE UNIVERSEL DE PLANIFICATION SPATIALE (p.3)

exemple d'espace urbain issu des solutions architecturales contemporaines utilisant les lettres de l'alphabet ITUL ou plus rarement SOY - sans prise en considération de l'échelle humaine, mais tenant compte des prospects, alignements, emprises, cos et autres (voir détails 2 pages suivantes). Ne figurent pas ici les volumes des zones industrielles (par manque d'espace du croquis), de même que l'on peut imaginer un semis plus généreux du pavillonnaire.

Il s'agit d'un travail de réflexion sur les rapports Citadin - espace urbain, élaboré au sein de l'Aléra (Association languedocienne d'Etudes et de Recherches Architecturales) par trois enseignants de l'UP d'Architecture de Montpellier, MM. Claude

Henri Rocquet, Jean Mazard et Frédéric Szczot, pour le compte du Service des Affaires Economiques et Internationales (SAEI) du Ministère de l'Equipement, présenté en Mars 1977 sous la forme d'un rapport de 102 pages intitulé "La Ville Possible, La Ville Impossible" et traitant des points suivants:

0- "Crise de la Ville, malaise urbain, introduction de C. Rocquet

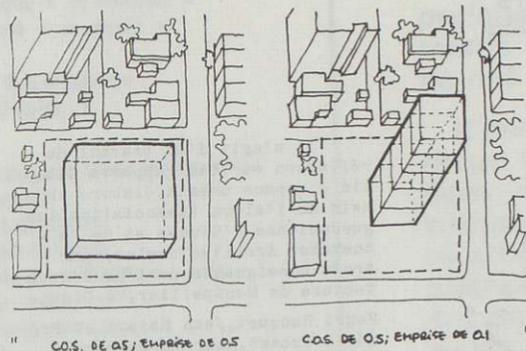
I- Organiser la Ville, Espace urbain et les P.O.S. par F. Szczot

II. Communiquer - De la ville à..... par J. Mazard

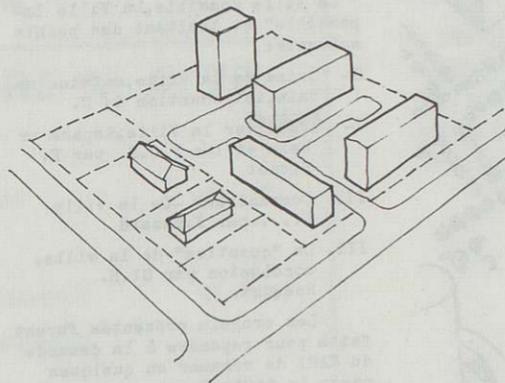
III. La "question" de la ville, conclusion par Cl. H. Rocquet.

Les croquis présentés furent faits pour répondre à la demande du SAEI de résumer en quelques pages le texte du chapitre I: "organiser la ville" qui partant du manque de problématique spécifique de l'espace urbain à l'échelle humaine dans les solutions simplistes du "modèle universel" corroboré par les dispositions réglementaires des P.O.S. (exemples tirés des documents officiels, se termine par une proposition d'une approche d'urbanisme opérationnel plus complexe (illustr. VIII-XI) par référence à l'Essai "Elements Analytiques de l'Espace Urbain" Ed. D. Vincent, Paris 1974 et du prochain ouvrage en préparation.

1.0. LA VILLE ET L'ESPACE URBAIN



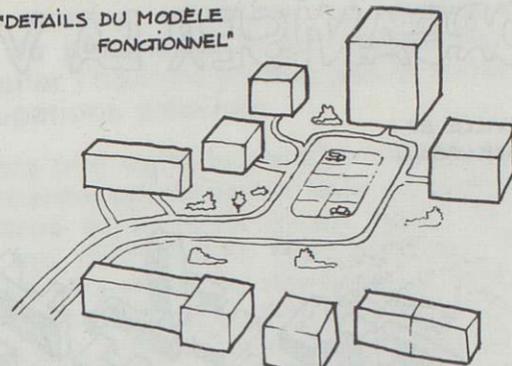
AUTRES  
"DETAILS DU MODELE  
FONCTIONNEL"



" DANS LA PRATIQUE LE PARCELLAGE A DES EFFETS PLUS CONTRAIGNANTS QUE LE C.O.S. "

D1. p.39

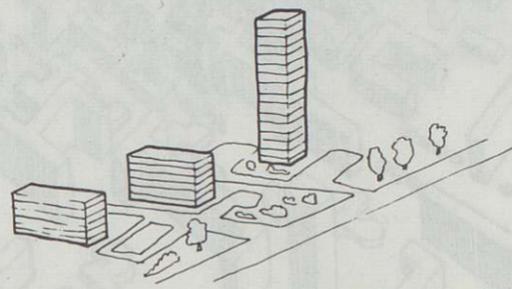
1.0. LA VILLE ET L'ESPACE URBAIN  
"DETAILS DU MODELE  
FONCTIONNEL"



D1. p.40

" EXEMPLE DE REGLE AYANT POUR OBJET L'AMENAGEMENT DU TOURNE-BRAS DE FOND D'IMPASSE A CREER "

D1. p.17



" LES REGLES DE L'ARTICLE 6 PEUVENT DEFINIR UNE IMPLANTATION OBLIQUE DES BATIMENTS PAR RAPPORT A LA VOIE. "

D1. p.28

selon exemples in "Présentation Générale du Règlement, D1, Recueil des Notes Techniques, tome 1, p. M.A.T.E.T. et D.A.F.U., Ed. Docum. Frang. Paris 1974. sur le P.O.S.

selon exemples in "Présentation Générale du Règlement, D1, Recueil des notes techniques, tome 1, p. M.A.T.E.T. et D.A.F.U., Ed. Docum. Frang. Paris 1974. sur le P.O.S.

ORGANISER LA VILLE

par Frédéric H.SZCZOT, architecte DESA, Dr. en Urbanisme, professeur à l'U.P. d'Architecture de Montpellier.

1.0. Introduction: délimitation du sujet de la ville, l'espace urbain et les P.O.S.

1.0.1 Le modèle universel de planification spatiale

1.0.2. Détails de modèles fonctionnels

1.1. Le P.O.S. et leur contenu

1.1.2. Les P.O.S.: élaboration et mise en pratique.

1.1.3. L'espace défini dans les P.O.S.

1.2. Une nouvelle approche de l'urbanisme opérationnel.

1.2.1. La prise en compte des vides

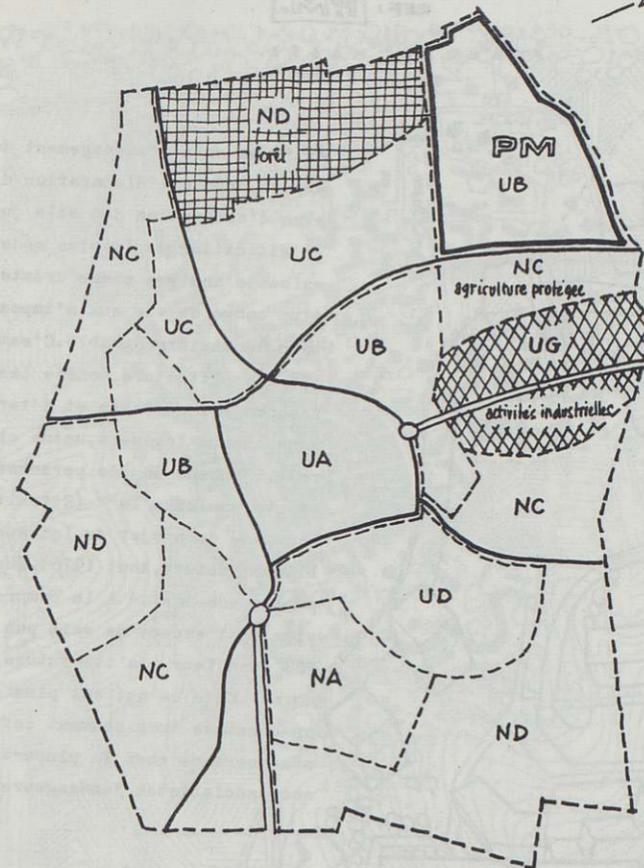
1.2.2. Problèmes d'expérimentation.

1.2.3. Propositions

1.3. Conclusion.

1.1. ESPACE URBAIN  
ET LES P.O.S.

P.O.S. DE ...



indicateurs des diverses zones  
urbaines UA, UB, UC.  
naturelles NA, NC, ND.

p.13.

Plan masse **PM.**

voir page suiv.

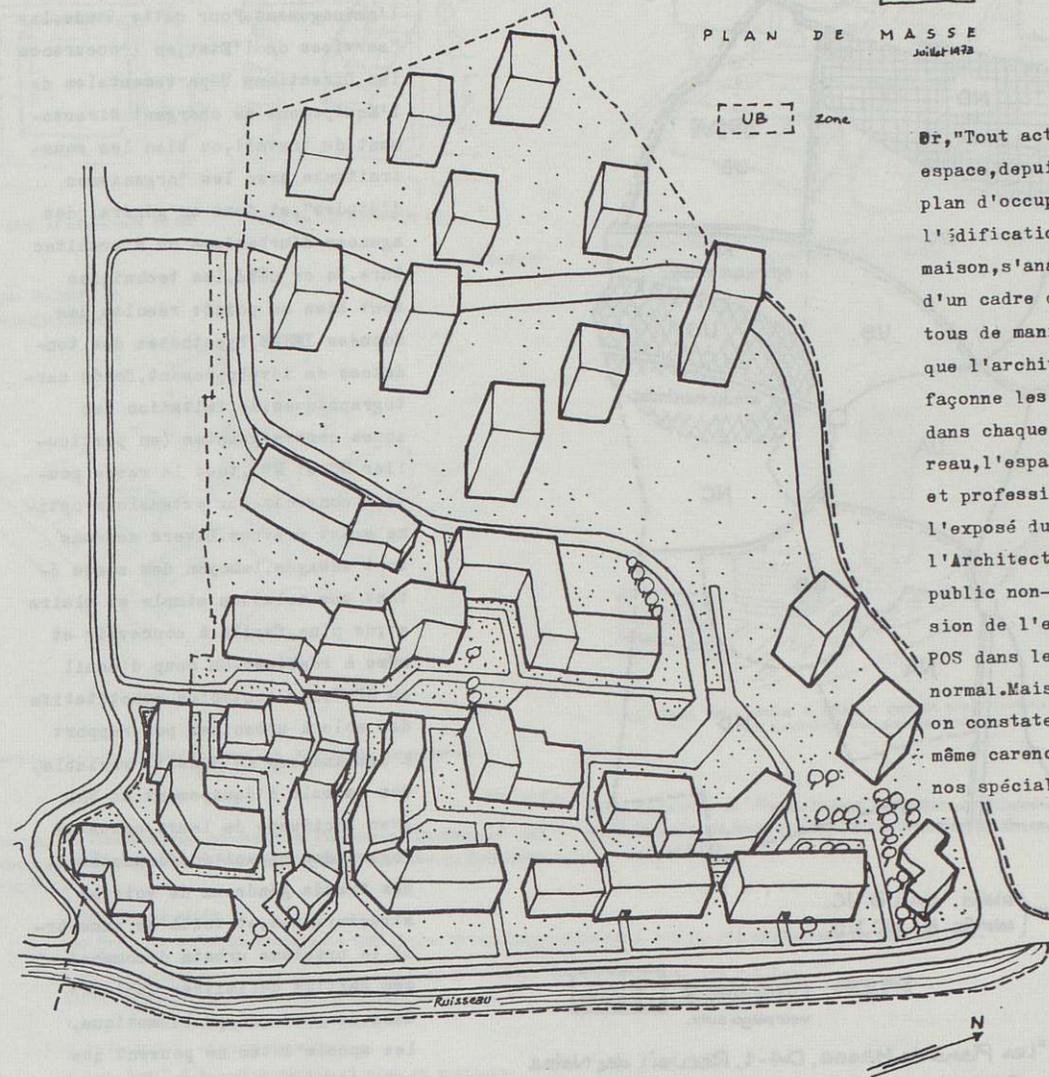
selon exemple in "Les Plans de Masse, D4-1, Recueil des Notes techniques sur le P.O.S. par M.A.T.E.T. et D.A.F.U., Ed. Doc. Fr. Paris 1974.

Lors de l'élaboration des P.O.S. les attitudes sont en effet différentes au sein du groupe de travail. Au départ la préparation des documents de travail de peut être faite que par les spécialistes de l'aménagement. Pour cette étude, les "services de l'Etat, en l'occurrence les Directions Départementales de l'Équipement se chargent directement du travail, ou bien les sous-traitants avec les "organismes d'études", et donc en général des agences d'urbanisme ou d'architecture. De ce côté, les techniques sont bien au point: récolte des données INSEE, hypothèses des tendances de développement, fonds cartographiques, délimitation des zones contraignantes (en particulier NC et ND), tout le reste pouvant convenir aux extensions optimalement prévues. Divers schémas sont essayés, le moyen des zones étant une solution simple et claire et; de plus, facile à concevoir et même à réaliser. Un coup d'oeil au SDAU, des contrôles quantitatifs des sols à urbaniser par rapport à des indices de densité variable, des calculs d'équipement et VRD avec incidence de leurs coûts en regard des capacités financières, des tracés généreux de voiries structurantes, et voilà en raccourci le problème urbain décomposé et ses parties délimitées. Cantonné dans ce genre de problématique, les spécialistes ne peuvent que reproduire les concepts de l'urbanisme orthodoxe.

1.1. ESPACE URBAIN  
ET LES P.O.S.

VI

REF: P.M.

PLAN DE MASSE  
Juillet 1973

selon exemple p.14-15 in "les Plans de Masse", D4.1  
Recueil des Notes Techniques sur le P.O.S, Ed. Doc. Fr. 74.

Dr. "Tout acte d'aménagement de l'espace, depuis l'élaboration d'un plan d'occupation des sols jusqu'à l'édification de la plus modeste maison, s'analyse comme créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous de manière durable. C'est ainsi que l'architecture modèle les villes, façonne les paysages et détermine, dans chaque logement, usine et bureau, l'espace de vie personnelle et professionnelle" (Extrait de l'exposé du projet de loi sur l'Architecture, Aout 1976). Que le public non-initié à la compréhension de l'espace ne voit pas les POS dans leur réalité future, c'est normal. Mais ce qui est plus grave, on constate trop souvent cette même carence chez la plupart de nos spécialistes "aménageurs".

VILLE DE ...

1.1. ESPACE URBAIN  
ET LES P.O.S

LE POS RÉALISÉ OU QUAND TOUTES LES ZONES SERONT REMPLIES...  
(voir aussi exemple p. 14).

Exemple d'espace urbain, issu du POS DE... et développé à partir  
du PLAN MASSE P.M. (illustré p. 14 et 15 in D4.1. op.cit. page précédente);  
et utilisant les formules actuelles du Modèle Universel.

Que peut-on constater? Une dichotomie qui saute aux yeux : un centre au tissu serré (le noyau ancien) entouré du non-tissu des ensembles domiciliaires et dans lesquels les rapports vide-plein ont été inversés imposant ainsi une image banlieusarde pour les nouvelles parties de l'agglomération et ce, quelle que soit sa taille ou sa situation.

La différenciation des parties prévue dans ce POS-type accentue la différence d'échelle entre ces deux cadres urbains et dans le temps, l'équilibre précaire entre le tissu ancien et le non-tissu environnant a toutes les chances d'être définitivement rompu.

## 1.2. UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'URBANISME OPERATIONNEL (illustration p.19).

REF. p.16 Pour tenter une comparaison et comme support physique de la démonstration : exemple d'un cas concret typique.

" Sur le vaste terrain du Champ de Mars, à La Rochelle, ont été regroupés de nombreux services administratifs départementaux. Il s'agit là d'un programme de longue haleine qui s'est étendu sur plus de cinq ans... ensemble homogène, aux façades répétitives, qui trouve son originalité dans la différenciation des volumes et dans leur implantation..."

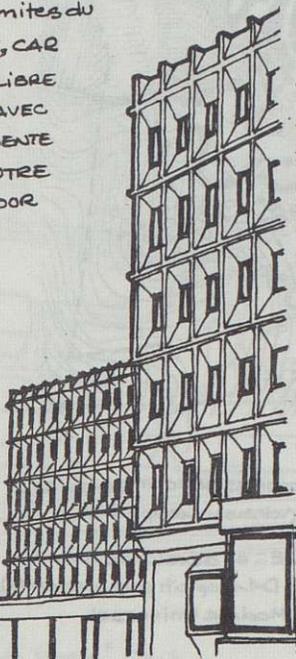
Avoir les résultats, solution architecturale classique-correcte mais démarche urbanistique simpliste (voir illust. page suivante):

- 1. le POS réserve un secteur pour une fonction (ZONING)
- 2. concentration de services tertiaires sur un terrain espace libre, sans tenir compte du contexte (→?)
- 3. on plante les divers blocs du programme sur cet espace libre, sans tenir compte du contexte (→?) (le projet s'arrêtant, comme d'habitude, aux limites du terrain). PROBLEME MAL POSÉ AU DÉPART, CAR

- \* ZONING-ET UNIFONCTIONNALITÉ = RUPTURE D'ÉQUILIBRE DU FONCTIONNEMENT DE LA TOTALITÉ URBAINE AVEC PLANIFICATION DE VOIERIE AUTOMOBILE ÉVIDENTE
- \* PARACHUTAGE DES BLOCS = ESPACE VIDE-NEUTRE À BASE DE PARKINGS ET "ESPACES VERTS", POUR METTRE EN VALEUR LES FAÇADES(!);
- \* VOLUMÉTRIE PASSE-PARTOUT AUSSI BIEN POUR BUREAUX, IUT, HABITAT...
- \* LIASON AVEC TISSU ADJACENT = NEANT ESPACE URBAIN-HUMAIN NUL, ETC...
- \* ÉCHELLE HUMAINE INEXISTANTE...

(Pourtant, cet exemple, n'est pas moins réussi que d'autres, on peut même l'estimer plus valable que d'autres réalisations actuelles. Mes excuses aux auteurs pour ce choix qui reste support théorique)

Selon Document Construction n°8/76 - PA

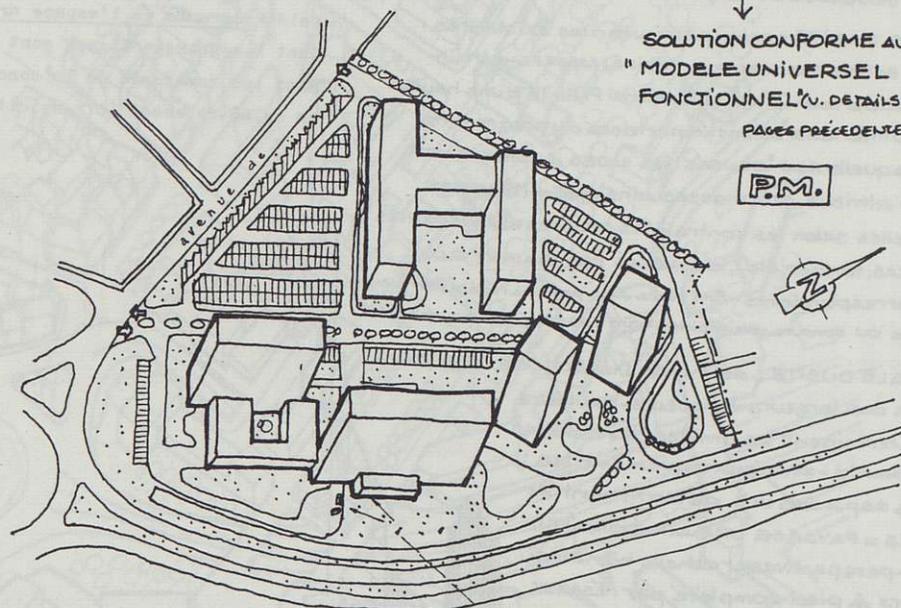
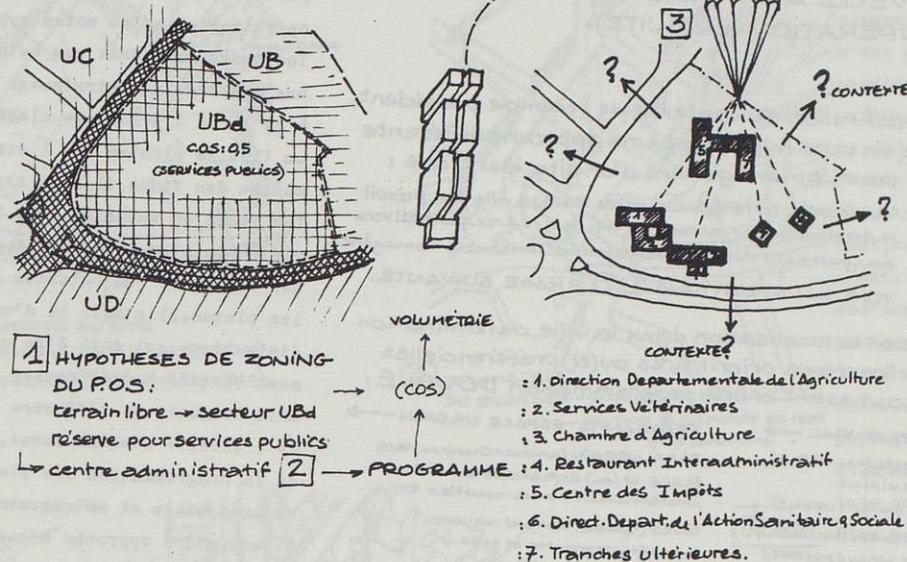


Puisque les doctrines urbanistiques semblent défailtantes, on est tenté de demander aux solutions architecturales une réponse plus adéquate palliant au schématisme des POS, et prétendre que les POS réalisés avec "art" engendreront un cadre urbain satisfaisant. On pourrait à la rigueur répondre rapidement oui, en citant des exemples d'ensembles urbains réussis, comme p. ex. des lotissements hollandais de Piet Bloom ou des collèges intéressants du nouvel Evry (avec son Agora en prime). Ce qui viendrait à dire que la réussite de l'espace urbain est tributaire du talent des architectes et accrédi- ter ainsi

l'idée que la perfection de l'œuvre architecturale suffit à résoudre les problèmes de l'organisation spatiale urbaine. Or ces réussites sont trop ponctuelles et fort peu nombreuses (par contre trop nombreuses sont les "erreurs" de nos grands maîtres) pour laisser cette responsabilité au seul "génie" des architectes.

La ville doit être pensée comme étant un ensemble totalité non réductible à la somme des parties de même que l'espace urbain ne peut être limité à quelques fragments isolés de leur contexte urbain, mais qu'il doit se greffer et continuer le tissu existant

## 1.2. EXEMPLE CONCRET ACTUEL



selon exemple in Construction Moderne n°8/76, pages 8.

échelle approximative de la silhouette humaine (vision des bâtiments v. page précédente)

En raison de la définition simpliste des Vides de l'espace urbain et de la prédominance des concepts de planification technicienne à base de VRD, on est loin d'envisager des ensembles dont la totalité correspondrait au concept de la ville, milieu urbain-humain. Pour ce qui est de l'adéquation du cadre urbain à l'échelle de l'homme, la majeure partie des extensions récentes n'ont pas atteint les objectifs généraux que leur ont assignés les beaux discours des responsables. Il faut craindre pour l'avenir que la généralisation des modèles rationnels n'arrive à gâcher irrémédiablement notre cadre de vie, et pourtant nous avons vu que c'est cette tendance que l'on retrouve dans les propositions spatiales des POS.

P.M.

1.2. POUR UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'URBANISME OPERATIONNEL (SUITE).

REF. 20. Partant de la non-définition du contexte de l'exemple précédent, on peut IMAGINER, en pure hypothèse, une approche différente pour l'aménagement d'un site identique :

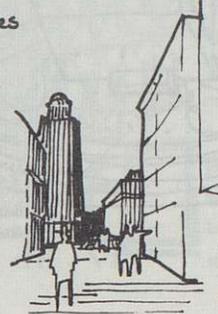
"Sur le vaste terrain du Champ de Mars, la ville de... prévoit le développement du quartier de... qui regroupera divers équipements dont le programme... ensemble homogène... VOIR ILLUSTRATIONS ①②③ PAGE SUIVANTE.

① VOCATION DU SITE - selon la localisation dans la ville, détermination de fonctions prioritaires ou (et) préférencielles aboutissant à une programmation DOUBLE :

	PROGRAMME ARCHITECTURAL →	PROGRAMME ESPACE URBAIN →
au niveau de la ville	SERVICES ADMINISTRATIFS (P.E.X. D.D.A.) GRAND-MAGASIN - PARKINGS. GRANDE SALE SPORTS (OU CULTURELLE)	PARC URBAIN (continuer Champ de Mars) PLACE et (ou) ESPLANADE servant de jonction avec nouveau quartier EST.
au niveau du quartier	HABITAT + SERVICES INTÉGRÉS (LOC. SCOL...) COMMERCES + TERTIAIRE LOCAL (PROFESS.)	RUES (ruelles), cours et square, Placettes rencontre et jeux...
BUT: EQUILIBRE DU FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL & INTÉGRATION AU TISSU URBAIN.		

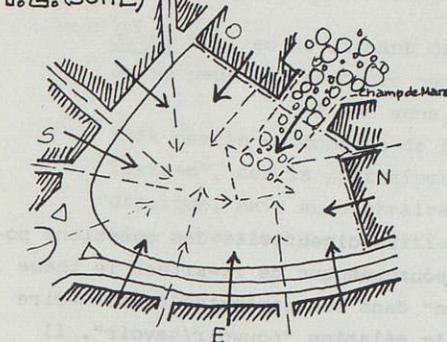
② CONTRAINTES SPATIALES DU SITE - selon particularités existantes :  
RESERVE POUR ESPACE BOISÉ + BORDURE VOIE RAPIDE (ESCARPEMENT ?) - le reste du site est considéré comme une volumétrie PLEINE d'une hauteur identique, supérieure ou inférieure selon l'importance du programme architectural - dans laquelle sont "creusés" les VIDES du programme de l'espace urbain. On attribue aux masses ainsi délimitées des fonctions préférencielles selon les contraintes propres et extérieures (accès, vues, nuisances, foncier, etc.), localisées par rapport aux espaces urbains correspondants - Ex: place avec point de repère = bâtiment plus haut = fonction tertiaire OU bordure voie rapide = bruit = parking + sport ou magasin.

③ ORGANISATION SPATIALE DU SITE - définition DIALECTIQUE VIDE-PLEIN :  
délimitation précise des largeurs-longueurs-hauteurs des volumes qui déterminent les limites des espaces urbains correspondants - et réciproquement les délimitations des espaces urb. déterminent les limites des volumes = PAYSAGE URBAIN CONTINU, vérifié par coupes-perspectives et échelle humaine: priorité du parcours à pied complété par réseaux & voiries (desserte, accès, station, pompiers, déchets, ...) (irrigation latérale, transversale, parallèle, etc.)  
- vérification et affinement par scénario, expos...

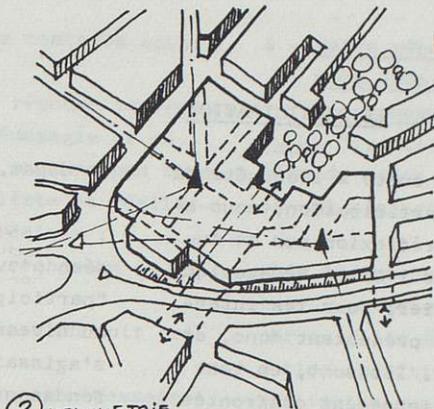


Il n'est pas question de développer ici toutes les implications opérationnelles de notre approche. Indiquons cependant que ce'a exige une attitude diamétralement opposée à celle de l'urbanisme classique: au lieu de planter des Pleins au milieu des Vides, il faut creuser les Vides en relation avec les pleins ou plus précisément organiser les Vides en relation avec les pleins. Il s'agit là d'un rapport dialectique qui doit être constamment vérifié à différentes échelles mais toujours en référence de base de l'échelle humaine. Aussi, en plus de la programmation des pleins (volumes bâtis et aménagements spatiaux), notre approche nécessite la définition de ce que nous avons appelé Programme de l'espace urbain dont les grandes lignes sont tracées dans les remarques de la conclusion de notre essai (cfr. op. cit. p. 88)

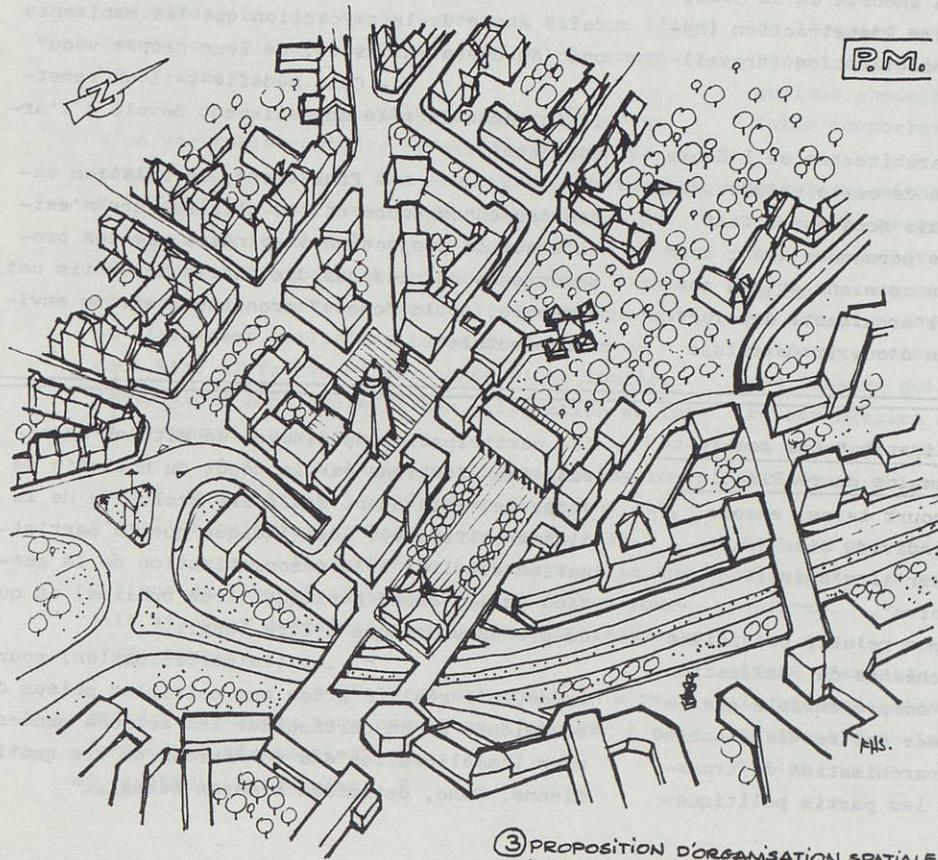
1.2. (SUITE)



① CONTEXTE DU SITE  
→ PROGRAMME FONCTIONNEL (PLEINS)  
---> PROGRAMME ESPACE URB. (VIDES)



② VOLUMÉTRIE DU QUARTIER - PLEINS et VIDES ---  
--- les vues ▲ les points de repère  
←→ jonctions



③ PROPOSITION D'ORGANISATION SPATIALE.  
(solution formelle n°1 = option de départ perfectible selon projets particuliers des architectes - 1/8ème)

Cette notion d'espace et sa compréhension à différentes échelles n'est pas une chose facile ni répandue; néanmoins les "aménageurs" particulièrement les architectes possèdent une expérience et sont formés pour "voir dans l'espace". Ils restent concernés au premier chef, surtout en ce qui concerne l'échelle humaine. Mais notre notion d'espace urbain en plus des aspects perceptifs et visuels, doit faire appel à d'autres dimensions, notre espace n'étant pas seulement physique et concret, mais aussi vécu, symbolique, imaginaire..... tous ces autres aspects devant être explicités et intégrés grâce à l'intervention d'autres disciplines

Voir également :

"Elements analytiques de l'espace urbain"  
Essai de définition du paysage de la ville à l'échelle de l'homme.

Par Frédéric H. SZCZOT

Format : 230 x 200,  
96 pages, 50 illustrations.

edit. vincent et co  
paris 1974

Jean-Pierre FOUBERT

## LA PARTICIPATION

Pour faire suite à l'enquête du numéro 3/78 relatif à la participation, nous avons décidé d'entamer une réflexion sur ce sujet avec des enseignants de l'Unité Pédagogique d'Architecture de Montpellier. Tous les interviewés sont architectes et présentent donc, de ce fait, un double intérêt. Ils sont, en tant que professionnels, quotidiennement confrontés au rapport "client/concepteur", mais leur position d'enseignant leur permet de sentir le décalage qui existe entre la théorie et la pratique ou plus exactement entre l'abstraction (hypothèse d'école) et la concrétisation (travail d'agence).

Tous les architectes de l'Ecole n'ont pas été retenus lors de cette enquête pour des raisons techniques, mais nous avons fait porter notre choix sur des personnes ayant des pratiques différentes, des opinions et des représentations du rôle de l'architecte a priori divergentes et, ceci, afin d'ouvrir davantage

1 - Le concept de "participation" vous semble-t-il faire partie du domaine du réalisable?

F.H.S. "...pas dans le court terme, encore qu'il soit, pour chaque individu bien intentionné, souhaitable..., car il s'agirait d'un certain partage des pouvoirs".

"...d'où mon relatif pessimisme pour ce qui concerne l'échéance de réalisation, ce qui est d'autant plus compréhensible que la notion de pouvoir en France est restée jacobine -- centralisation et hiérarchisation de transmission, et ce pour tous les partis politiques

le débat.

La directivité des questions posées n'avait pour but que de re-situer le thème "participation" dans son contexte, c'est-à-dire au niveau de la relation "pouvoir/savoir". Il s'agissait donc de préparer le terrain au débat fondamental qui nous semble re-poser sur les questions véritables suivantes :

- La participation favorise-t-elle la compréhension que l'architecte peut (ou doit) avoir de la perception que les habitants ont (ou devraient avoir) de leur propre vécu?  
- Cela modifie-t-il ou remet-il en cause le rôle actuellement dévolu à l'architecte?

- Finalement, la relation entre les concepteurs et les utilisateurs n'est-elle que la projection imaginaire que les protagonistes ont les uns des autres ou qu'ils ont, ensemble, de la "chose" architecturale ou environnementale?

(la participation du citoyen se situant au niveau des élections par le dépôt du bulletin de vote, le reste étant l'affaire exclusive de la classe politique). Ceci indique que la participation est liée à la démocratisation de la gestion de la "chose publique" (res publica) et que ce processus risque d'être long..."

"...et (la participation) pourra devenir réalité grâce aux multiples prises de conscience et en particulier les actions menées pour l'amélioration des conditions de vie quotidienne. Donc, optimisme à moyen terme..."

J. M. "... en se situant dans le contexte actuel, on ne peut que répondre non.

A mon sens, une réponse inverse fait partie du domaine de la "démagogie et du laxisme", car la participation, pour ne pas être utopique, mais au contraire réaliste et réalisable, nécessite des conditions précises :

- que seule, la recherche de la "vérité" prime,
- que la participation soit prise en charge par tous,
- que les structures nécessaires à de telles opérations soient contrôlables et ouvertes,
- que le langage utilisé soit compréhensible par tous, autrement dit que l'information soit accessible à tous et par conséquent vérifiable.

Le problème à poser est celui d'un véritable contrôle effectué par tous et pour tous, et sortant des structures habituelles. M. R. " Il faudrait s'entourer de beaucoup de précautions et de précisions pour définir le concept de "participation" qui devrait être l'aboutissement de pratiques démocratiques longuement et clairement utilisées. La participation ne peut être ni forcée ni envisagée d'une manière démagogique sans craindre son utilisation en forme de pouvoir usurpé.

... le concept de participation doit être aussi lié à un état de disponibilité, d'égalité culturelle, économique et sociale.

Il doit être également relié aux notions de liberté d'expression, où chacun pourrait disposer des mêmes niveaux de connaissance et de savoir...

...est-on et cherche-t-on à rejoindre ce niveau pour permettre d'accéder à cet échelon du réalisable?"

J. A. "Oui, évidemment..."

2 - Votre réponse est-elle identique si l'on vous précise qu'elle devrait s'appliquer à la conception du cadre de vie? Pourquoi?

J. A. "...elle doit s'appliquer dans la conception du cadre de vie pour une raison essentielle qui s'exprime ainsi sur le plan

a) théorique : à partir du moment où une solution opérationnelle est de nature à modifier un contexte (socio-économique par ex.) les éléments "perturbés" par cette solution (positivement ou négativement selon l'appréciation subjective et politique) doivent être pris en compte dans l'analyse qui a conduit au développement de cette "solution".

b) pratique : la structuration de l'espace est un cadre qui affecte le comportement des individus donc, ces individus ont quelque chose à exprimer en ce qui concerne leur futur comportement, et ceci, avant l'opération. ...ce qui implique des problèmes de a) méthodes d'analyse pluridisciplinaires  
b) méthodes de simulation  
c) d'évaluation des opérations"

J. M. "...en matière de cadre de vie le problème est plus complexe car l'expression des besoins qui ressortiraient de telles structures est faussée puisque ceux-ci sont issus de références réelles ou ressenties comme réelles, dans un cadre de vie qui n'a pas toujours fait l'objet d'une programmation sérieuse.

...on ne peut en effet intervenir que sur des problèmes que l'on connaît, et d'autant plus efficacement que l'on sera mieux informé.

...ils (les besoins) ne permettront d'entr'apercevoir des solutions que dans la mesure où les personnes qui les ont exprimés, arrivent à en imaginer la ou les solutions spatiales.

Les techniciens au service de

l'aménagement, de l'urbanisme, de l'architecture, doivent être neutres par nature et veiller à ce que cette neutralité se fasse jour en matière de participation dans le domaine du cadre de vie."

F.H. S. " Les difficultés peuvent sembler moins lourdes quand il s'agit du cadre de vie. En effet au niveau local, il existe des instances élues très proches des préoccupations des citoyens... Cependant, on ne compte plus, tellement c'est la règle, le nombre de bouleversements du cadre de vie dont l'initiateur ou le responsable consentant a été le maire, mégalomane ou inconscient, avec la bénédiction de son conseil-chambre d'enregistrement et l'accord explicite de l'administration (DDE, DDA, Offices mixtes...). Le livre de L. Bériot (36000 maires en procès) est sur ce thème éloquent, même si les municipalités ont souvent à cœur d'informer leurs concitoyens des actions en cours avec demandes de commentaires et de suggestions (bulletins, expositions des POS, etc...)"

M. R. " Evidemment la réponse peut être identique pour s'appliquer à la conception du cadre de vie qui n'est que partie d'un tout, dans lequel l'homme devrait vivre et évoluer avec toute la richesse de ses connaissances et de son imaginaire. Mais tout peut-il se rejoindre dans le communicable?"

... le cadre de vie a trop souvent une signification restrictive qui cache et élimine dans la hiérarchie des valeurs les rapports exacts qui devraient exister."

3 - Comment envisagez-vous ou envisageriez-vous la participation des citoyens à la conception de "leur" cadre de vie? Cela modifie-t-il l'idée que vous avez du rôle de l'architecte dans ce domaine? Pourquoi?

J. M. "... je souhaiterais que les citoyens puissent participer à une telle élaboration au niveau a) de l'expression de leurs besoins, donc

à l'élaboration du programme,

b) de la visualisation des propositions faites à partir de ces besoins, et donc à leur réajustement.

... l'architecte doit être un "voyeur" au sens le plus trivial du terme. Il lui est nécessaire de connaître ses interlocuteurs dans le moindre détail s'il veut prétendre apporter des solutions aux problèmes du citoyen en matière de cadre de vie.

... comment peut-on rendre possible le dialogue avec le citoyen si celui-ci n'est pas identifiable?"

M. R. " L'architecte ne peut être à ce moment là qu'animateur, déclencheur ou gardien d'une substance fugace qu'il se doit d'utiliser avec précaution mais surtout honnêteté et rigueur.

L'architecte ne peut être le seul détenteur de cet acquis. Il doit le partager et l'exploiter avec d'autres intervenants. Des solutions peuvent être élaborées à tous les niveaux et reliées à tous les domaines où peut intervenir l'homme : économie, psychologie, sociologie, politique, culture, etc..."

J. A. " Le rôle de l'architecte est modifié car l'architecture n'est plus un objet dissociable de son impact. C'est une rupture avec 2.000 ans de pratique."

F.H. S. " Si le cadre de vie n'était qu'une juxtaposition de bâtiments, on pourrait en effet permettre à l'usager "de participer à la créativité du bâti" par la flexibilité et l'évolutivité, voire même la consultation préalable. Mais on raisonne alors par catégories; l'Habitat, les équipements annexes, les centres de loisir, de commerce, de travail, etc... dont la somme n'a jamais donné, hélas! une entité urbaine.

...d'où ma théorie sur l'espace urbain à l'échelle de l'homme comportant en pratique la mise en relation dialectique des pro-

S'il s'agit d'expériences étrangères, vous parait-il possible de les transposer en France?

M. R. " De nombreux rapports et compte-rendus sont publiés ces dernières années.

... expériences peut-être trop ponctuelles pour être preuve d'une expression déliée de l'homme... difficulté d'une récupération évidente à terme mais peut-être inéluctable. Des expériences sont aussi bien faites en France qu'à l'étranger. La France possède des caractéristiques propres et peut donc procéder à des expériences obligatoirement originales."

F.H. S. "... j'ai assisté à Montréal à la mise en place d'une cellule de travail d'étudiants et enseignants de l'Ecole d'Architecture dans un quartier déshérité sujet à la spéculation. La technique en est simple : l'équipe s'installe sur place dans un local (appartement, boutique désaffectée, etc...), et se met au service de la population du quartier (informations, création de coopératives d'habitation, propositions spatiales et devis, etc...), ces différentes missions variant selon les besoins exprimés (voir Unité Habitat Populaire Urbain).

... à Edimbourg (Ecosse), le fonctionnement d'une équipe rattachée à l'Université, département d'Urban Design, qui s'était installée dans une boutique de la rue principale du quartier étudié et qui exposait en vitrine les propositions issues des discussions avec les habitants, tout en assurant des permanences régulières les après-midi pour recevoir les gens intéressés par les maquettes et dessins exposés. Généralement ces travaux sont soutenus par des organismes officiels, ce qui en augmente la portée et dépasse le cadre pédagogique du départ. Ceci me parait tout à fait transposable en France si les facilités matérielles étaient offertes. La diffusion des informations favorise la

grammes des Pleins (le bâti pouvant intégrer diverses fonctions personnalisables) et des Vides (espaces urbains diversifiés primordialement pour le piéton), sur la base de scénarios de la vie quotidienne très compréhensibles en ce cas par les habitants de la cité et non plus ses usagers. Ce serait donc à eux de faire savoir ce qui devrait être pris en considération dans cette double programmation, puis leur appréciation des propositions spatiales guiderait les choix devant être faits.

Pour ce faire, les concepteurs deviennent "visualisateurs", d'abord au moment de la programmation en montrant les multiples possibilités de réponses à des besoins définis, décrits précisément et touchant à tous les aspects de la vie quotidienne, puis en démontrant les conséquences de tel ou tel type de décision sur l'aménagement spatio-temporel sous forme de croquis, maquette d'étude, scénarios d'accompagnement, etc... Ce qui modifie singulièrement le rôle des architectes dans ce domaine.

... la participation suppose un dialogue continu et une traduction spatiale renouvelée et donc, une disponibilité que le cadre professionnel actuel permet difficilement...

... ce ne sont pas des documents du genre SDAU ou POS qui faciliteront la prise de conscience de l'importance du cadre de vie, car ils figent l'évolution en des formes douteuses par zoning schématique. Pour cette gestion de l'espace, il faudrait envisager des équipes pluridisciplinaires travaillant sur place en prise continue avec les réalités quotidiennes, pouvant analyser des situations et proposer des solutions au fur et à mesure des changements intervenant dans le cadre bâti de la ville. La qualité de la vie me semble être à ce prix."

4 - Connaissez-vous des expériences en la matière? Quels résultats ont-elles donnés?

participation."

5 - Croyez-vous que la concertation avec les associations de propriétaires, de locataires, les comités de quartier, soit une bonne chose dans la conception de l'espace bâti?

J. M. " Oui, mais on constate que ces associations sont trop souvent constituées en groupe de pression et dont la demande n'est que revendicative. Il y a donc plus souvent lutte que concertation. Les éléments associatifs sont généralement sous l'emprise des partis politiques qui, de ce fait, font plus passer des revendications d'ordre partisan que l'expression de problèmes locaux.

... finalement, c'est un oui tellement sceptique qu'il en devient non à cause de leur (les associations) trop fréquente soumission à des partis politiques."

M. R. " Oui, concertation possible, mais avec un préalable de formation et d'information qui devront "décaper" l'idéologie dominante...

... tout ceci recouvre des notions plus vastes qui ne peuvent être admises qu'à travers la lutte des classes et des alliances objectives concourant à l'élaboration du socialisme."

F.H. S. " Bien sûr, la concertation avec des associations et des groupes sociaux constitués est une bonne chose dans la conception de l'espace bâti, la condition première étant qu'elles existent dans le quartier. Néanmoins, au niveau de la gestion continue de l'espace urbain, ce genre de participation risque d'être décevant pour tous les participants du fait de l'incompréhension des problèmes posés au niveau de la ville et surtout, par manque, non pas de connaissance (ramassis d'idées préconçues, à la mode), mais de sensibilité aux problèmes urbains réels, à l'espace et au temps."

J. A. " Il est ("paradoxalement?") plus efficace

de recueillir des renseignements personnels et concrets auprès des individus plutôt que des considérations générales. La question du style "que pensez-vous de votre future ville?" ne conduit qu'à des formulations générales, globales, de mauvaises solutions à des problèmes non ou mal formulés (exception faite des partis politiques ayant déjà synthétisé le destin des "participants").

La difficulté pour faire remonter l'information est en partie liée à la structure des groupes questionnés :

a) un groupe réuni par une fonction (scolaire, sport, animation, etc...) produit en général plus que

b) un groupe constitué par quartier, qui peut produire efficacement sur des problèmes spécifiques au quartier, mais reflète trop de clivages et d'idées contradictoires dans d'autres domaines.

c) un groupe constitué par opposition politique où il faudra discerner ce qui appartient à la performance à atteindre pour les individus de la technique de contradiction au pouvoir qui conduisent à l'électoratisme."

6 - Pensez-vous qu'une sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme, ou tout simplement à l'espace, dès l'école primaire soit une formule souhaitable? quels sujets voudriez-vous plus particulièrement y voir traiter? Sous quelle forme? Par quelles méthodes?

M. R. " Il est évidemment très intéressant d'aborder le problème à ce niveau car l'échelle de comparaison est la plus claire et la plus appréciable à cet endroit charnière de l'éducation. On peut aussi apprécier les moyens énormes qu'il faudrait mettre en place aussi bien en hommes qu'en matériel pédagogique. Difficulté aussi pour une définition d'un profil sur la base d'une élaboration scientifique gardant toute la richesse

de sa diversité, problème extrêmement difficile à résoudre."

J. A. " Oui. Il faudrait développer l'esthétique perçue par les sens avant d'être définie par les oeuvres d'art. Mettre en évidence des notions telles la conservation, le gaspillage, mais surtout, développer les idées imaginatives pour résoudre les problèmes, les mettre en pratique et les évaluer. Ceci me semble fondamentalement différent de l'enseignement primaire et secondaire actuel.

J. M. " Cette sensibilisation est souhaitable, elle est même devenue nécessaire.

Peut-être pourrait-on cerner les sujets à traiter à partir des réflexions, de la perception qu'ont les enfants de l'espace. N'est-il pas préférable de rentrer dans leur jeu plutôt que de tenter d'expliquer, de sensibiliser les enfants en fonction d'une perception adulte de l'espace?"

F.H. S. " Si j'estime que la participation donne pour l'instant des résultats décevants du fait d'un manque d'éducation au départ, encore faut-il préciser que cette lacune dans la formation du citoyen ne doit pas être comblée par l'acquisition d'un savoir dès l'école primaire sur les problèmes architecturaux et urbains. Je me méfie en effet, de ce qui pourrait être raconté aux enfants. Il suffit de voir les expositions de travaux d'élèves sur des thèmes d'aménagement (votre ville, votre quartier, votre maison, etc...) pour constater qu'ils reviennent tous les clichés serinés par leurs aînés : espaces verts, équipements, etc...

... il faut aussi apprendre à VOIR et à développer la vision critique comme on le fait pour l'esprit critique.

7 - Dans quelle mesure cela modifierait-il votre "pouvoir" sur le "savoir" architectural? Votre statut dans la société en serait-il chan-

gé? En quoi?

J. M. "... l'architecture est une prise de conscience. Le savoir impliquerait qu'à un problème correspond une solution. Cette prise de conscience est celle qui permet une perception de l'évolution de la société, donc d'imaginer, d'envisager au travers d'hypothèses, voire d'utopies, le cadre de vie qui semble plus proche de la réalité, sous réserve, bien sûr, de n'être pas les technocrates du "cadre de vie".

Je ne crois pas que les architectes détiennent un "pouvoir" sur le "savoir" architectural. Ils sont les traducteurs de la pensée d'autrui (ou ils devraient l'être), pour autant qu'ils aient la possibilité d'être à l'écoute de cette pensée - là est le problème.

... vraisemblablement notre rôle pourrait être plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui."

F.H. S. " Pour pratiquer correctement l'architecture et l'urbanisme, il faut, bien entendu, un certain "savoir" (expression, technique, textes, etc...) auquel se rattache en effet un certain "pouvoir".

... c'est moins notre savoir qui est utile que notre façon de Voir l'homme dans l'espace et donc, de concevoir. L'essentiel cependant est de mettre ces capacités au service des citoyens et non plus faire oeuvre novatrice en imposant ses visions purement architecturales où l'homme, dans sa vie quotidienne, serait absent.

...le temps de l'architecte génial et supérieur au commun des mortels est, semble-t-il, passé. Il nous faudrait apprendre la modestie de l'artisan (art - façon de bien faire) et/ou celle du participant au service de la cité et de ses habitants."

M. R. " Le statut dans la société en serait évidemment changé, socialement et idéologiquement parlant. Cela pourrait faire avancer la fonc-

tion sociale de l'architecte, le liant de façon beaucoup plus étroite aux besoins enfin correctement exprimés de ses concitoyens. Le rapport architecte/milliers d'habitants pourrait être à ce moment là modifié profondément. Il n'y aurait plus contradiction, car le statut de l'architecte serait parfaitement clair."

J. A. " Cela peut modifier le pouvoir sur le savoir architectural pour ceux qui ont besoin de ce pouvoir et l'assoient sur l'occultation de leurs méthodes de production; pour les autres cela ne peut être qu'intéressant."

8 - Pensez-vous qu'une participation efficace remette en cause les "modèles culturels" (imposés très souvent par les média) utilisés d'ordinaire dans la conception de l'habitat?

Les réponses aux questions obtenues et redonnées ici, constituent, en fait, la première étape de l'étude. Elle devrait permettre de cerner les éléments qui serviront (en principe) de départ à une table ronde, en révélant, d'une part, ceux

J. A. " Cela remettrait en cause les modèles culturels actuels imposés par les médias. Mais attention à d'autres types possibles de manipulation."

J. M. " Oui, sans restriction, si toutes les réserves énoncées précédemment pouvaient être levées. Mais "ce n'est pas demain la veille"."

M. R. " Il serait trop facile et trop simple de penser à "l'efficacité" de cette participation pour remettre en cause les "modèles culturels" entièrement faussés et imposés à l'homme par les moyens les plus insidieux."

F.H. S. " L'inadéquation des "modèles culturels" actuels étant due à l'insuffisance de vision critique, toute participation, pour être efficace, présuppose une ré-éducation visuelle préalable."

qui étaient systématiquement retenus et ceux qui avaient été rejetés ou oubliés (?), et que nous réintroduirons, plus tard, dans la discussion. Les résultats définitifs seront publiés ultérieurement.

Les architectes suivants ont été interviewés : Jacques ARTIGUES, Jean MAZARD, Michel RUEG, Frederic SZCZOT.

Montpellier. Décembre 1978.

" BYKER PAR LES HABITANTS DE BYKER "  
Ensemble résidentiel à Newcastle on Tyne - Ralph Erskine, Architecte.

L'idée directrice de l'opération entreprise par la municipalité de Newcastle on Tyne - Ville industrielle du Nord de l'Angleterre dans le cadre de la rénovation d'un quartier populaire de la ville fut de faire participer la population à la réalisation de cette unité. Cette considération fut un des motifs qui amenèrent les autorités de confier la tâche de coordonnateur à Ralph Erskine, connu pour ses réalisations antérieures dans ce domaine (voir aussi n° 3/78 du carré bleu).

Il s'agissait de procéder à une opération de rénovation intégrale d'un quartier vivant - rendu nécessaire par la vétusté du domaine bâti - et ceci sous réserve du maintien sur place dans la plus large mesure du possible de la population locale.

Les modalités du "redeveloppement" furent élaborés par Erskine et son équipe en consultation avec le comité des habitants.

Il fut décidé de procéder à la démolition et la reconstruction par tranches successives modestes de 200-250 logements, permettant de réduire les délais d'attente d'occupation ; de tenir des réunions fréquentes avec les futurs occupants pour déterminer l'organisation, l'utilisation des ces logements (notamment de la part qu'il pourront avoir dans leur aménagement définitif ou de leur transformation).

On procéda par la réalisation d'une première unité expérimentale de 45 logements groupés avec la participation de "volontaires", unité qui avec des modifications et des retouches légères servit de modèle à la partie réalisée en habitat individuel groupé (en location et en accession en propriété), englobant 80 % des logements.

Cet élément de la composition fut complétée par la " grande muraille" - de 7 km de longueur - faisant fonction de ceinture protectrice de l'unité (sur le plan de la protection contre le vent dominant et sur celui de l'amortissement acoustique des bruits provenant d'une voie périphérique de circulation intense).

Ici l'Architecte s'inspira sans doute de modèles modernes tels le plan d'Alger de Le Corbusier - Il s'agit d'un immeuble avec logements deservis à partir de coursives extérieures - La structure portante de l'immeuble est en béton armé, les remplissages sont réalisés en briques, panneaux d'amiant-ciment et en bois. Les deux matériaux prédominent également dans la construction des maisons en bande continue. Un coloris varié apporte une note de gaieté et de vie à la cité.

sur le plan du bilan - provisoire - de l'opération, car l'ensemble est en voie d'achèvement on peut relever :

· Une satisfaction certaine de la part des habitants des quartiers à densité moyenne, caractérisés par de nombreux espaces de transition (placettes, jardins, espaces verts de proximité) favorisant une cohabitation amicale et confiante entre habitants,

· Une satisfaction mêlée à l'insatisfaction pour les habitants de l'immeuble haut,

· Satisfaction à cause de la vue panoramique offerte à partir des logements sur la ville et la région et de la disposition intéressante des galeries de communication et des loggias, qui créent un espace complémentaire au logement.

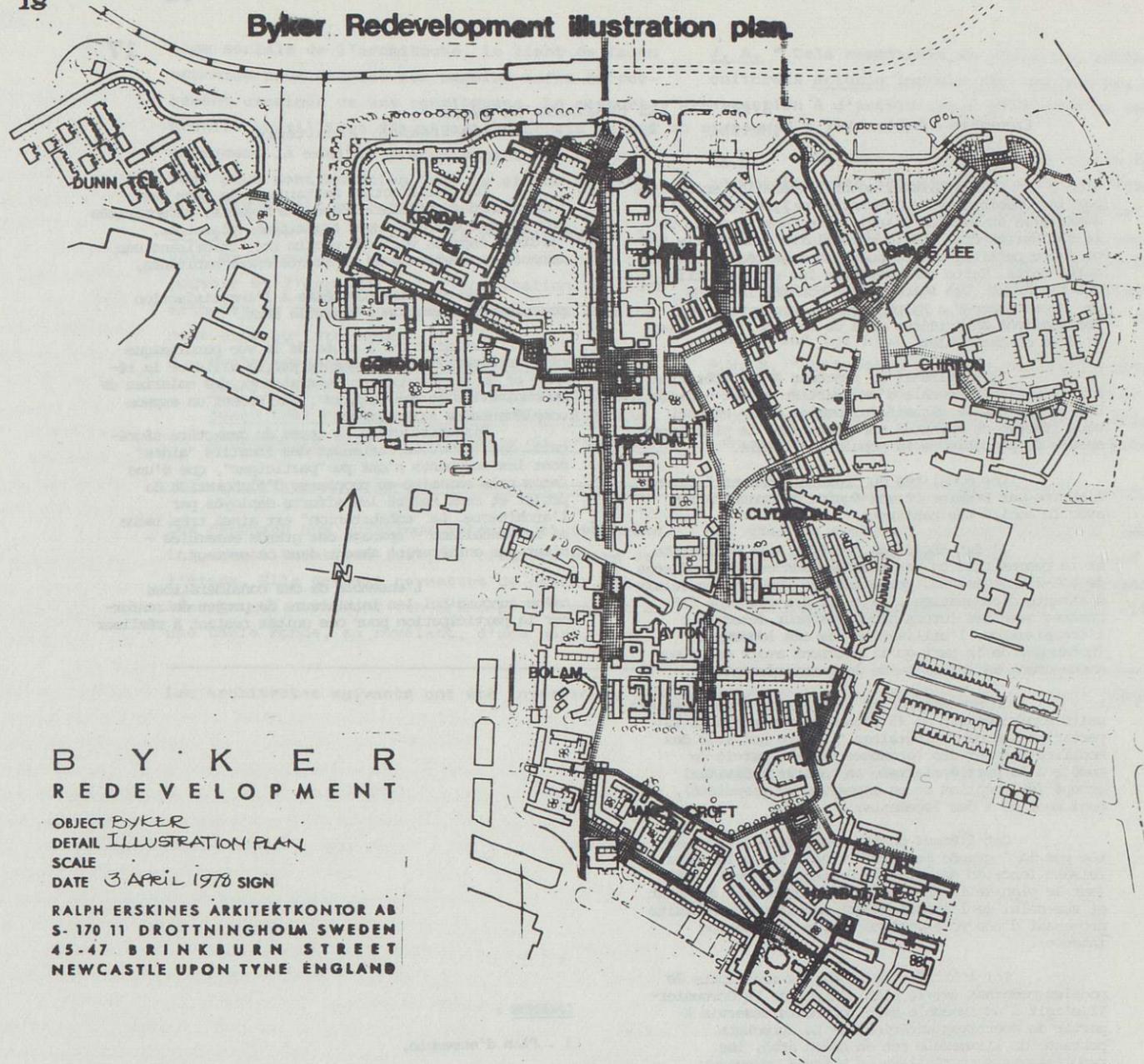
· Dissatisfaction, à cause du caractère ségrégatif de l'immeuble contenant des locatifs "aidés" dont les occupants n'ont pu "participer", que d'une façon très sommaire au processus d'élaboration du projet et ceci malgré les efforts déployés par l'architecte. La "cohabitation" est ainsi très lâche et le vandalisme - apanage des grands ensembles - n'est pas entièrement absent dans ce secteur.

L'ensemble de ces considérations amène aujourd'hui les initiateurs de projet de renforcer la participation pour ces unités restant à réaliser

#### LEGENDE :

- 1 . Plan d'ensemble,
- 2 . Vue partielle de l'immeuble haut formant "Muraille",
- 3 Vue d'un espace urbain avec "la muraille" et un groupe d'individuels. (Photos Jeremy Preston).

### Byker Redevelopment illustration plan.



## B Y K E R R E D E V E L O P M E N T

OBJECT BYKER  
 DETAIL ILLUSTRATION PLAN  
 SCALE  
 DATE 3 APRIL 1978 SIGN

RALPH ERSKINES ARKITEKTKONTOR AB  
 S-170 11 DROTNINGHOLM SWEDEN  
 45-47 BRINKBURN STREET  
 NEWCASTLE UPON TYNE ENGLAND





Croquis fait par Erskine d'une rue de Byker avec en arrière-plan le studio-atelier-lieu de réunion des habitants, installé dans un ancien bureau des pompes funèbres.

Lucien KNOLL.  
LE QUARTIER DES FACULTES MEDICALES A WOLUVE  
SAINT LAMBERT.

Autour des années 1968, l'Université Catholique se préparait à quitter la vieille ville de Louvain et à installer à Bruxelles un gros hôpital, des Facultés médicales et tous les équipements résidentiels nécessaires au jour et à la nuit. L'autorité en avait fait dresser le plan directeur très "XIX siècle" (zonings étanches et gloire de l'institution). Sincèrement ouverte (à l'époque...), à une certaine concertation, elle avait proposé ce plan aux étudiants en médecine : ils l'ont refusé, ne voulant pas se laisser façonner par ce type d'urbanisme et devenir le médecin confortable, non-social, privilégié, sur-spécialisé. Ils avaient demandé de morceler cette image trop forte de l'institution, de la mêler à d'habitants et au quartier voisin et d'accepter les initiatives de ses propres habitants dans une certaine gestion. Refus de l'autorité (la technique exige..), mais au moins, ils ont pu proposer leur architecte. C'est alors que les étudiants nous ont découverts et adoptés : de ce fait, les relations entre les interlocuteurs n'obéissaient plus à la hiérarchie coutumière, mais à une sorte d'amitié collective ...

Dans ces circonstances assez miraculeuses, nous avons coopéré à l'époque avec des étudiants très motivés et en même temps, avec des représentants de l'institution, lucides, compétents et exceptionnellement ouverts. (Ce n'est que plus tard qu'ils ont un peu dégénéré en bureaucratie..). Nous étions juste à ce moment où le choix se décidait : d'un côté, c'était l'ordre apparent parterriel, tranquillisant, et son image artificielle. Nous avons vécu l'autre direction : l'organique, la diversité, la culture du quotidien, la décolonisation, le subjectif, une image compatible avec des attitudes d'autogestion, en somme, une texture urbaine avec ses contradictions, son hasard, ses convergences. Un projet politique et non esthétique, peu géométrique, par autoritaire (an-archique, c'est-à-dire amical...), organique comme une société de plantes, écologique.

Les autorités universitaires nous ont accepté sans arrière-pensées même si nous n'étions pas parents du milieu universitaire : ils voyaient en nous une solution, un alibi aux architectures raides qu'ils avaient dû déjà durement décider. Par des croquis, des textes, des conférences des conversations, etc... nous avons été extrêmement clairs sur nos buts et nos moyens : les autorités ont tout approuvé avec joie et mise en chantier les premiers bâtiments.

ECOLOGIE VEGETALE (ou SOCIALE).

Il y a deux façons de créer un espace végétal, comme il y a deux façons d'organiser un espace social. La première façon vise un objet définitif. Elle est charitable, autoritaire, rationnelle et réductrice : elle correspond à une envie d'ordonner pour ceux qui ont comme tâche de concevoir, d'organiser et de réaliser, à une volonté inconsciente d'enfermer dans des schémas géométriques, de ne rien laisser au hasard. Elle aboutit au mieux, à une classification de bibliothèque, au pire, à un magasin de pièces de rechange. Elle a formé les grands tracés des parcs : tout y est voulu, (il n'y a pas de mauvaise herbe) et les espaces artificiels des grands ensembles sociaux (tout le monde est casé, tout est prévu). Textuellement, elle reproduit l'image du camp militaire moderne avec son repérage en abscisse et en ordonnée. Certains aiment cette façon, elle correspond à une envie de manipuler et d'être manipulé... L'autre façon d'aboutir à un espace social (ou végétal) est un processus vivant qui consiste à implanter les pôles nécessaires dans une configuration et une intensité qu'elles favorisent (ou qu'elles expriment) ce que l'on croit essentiel : les relations et les actions vivantes qui se fondent sur la diversité, sur les initiatives imprévisibles, sur tout ce qui est inscrit au fond de l'homme social et qu'il est impossible d'avouer ou de traduire, sur les nécessités de la cohabitation de plantes-compagnes, etc... Cette façon est subjective, globale, religieuse, elle n'utilise l'instrument rationnel que dans la limite de sa mécanique. L'autre est objective, normative, égocentrique, utilitaire. Ces deux façons coexistent : leur contrepoint évolue selon les époques. Elles se sont miraculeusement rencontrées en 1969 à l'Université : les étudiants ont explicité cette forme de société responsable qu'ils voulaient tisser sur le futur site, l'institution a réussi à entendre ce projet politique et à le juger compatible avec ces grands schémas géométriques. Elle a décidé de le réaliser. Elle s'y était attelée à cette époque, avec une intelligence, une énergie et une confiance exceptionnelle.

#### LES CONTACTS.

Un grand nombre de visites, réunions, causeries, notes échangées avec les étudiants accessibles, ceux de la "Mémé" (la Maison Médicale), siège du syndicat des étudiants en médecine à Louvain, nous ont aidés à nous connaître et à charpenter d'abord un mode de vie plutôt que des plans précis. "Pas de lavabos dans les chambres, nous ne voulons pas de bourgeois"; "pour me sentir en ville, je voudrais être réveillé par l'odeur du pain que le boulanger défourne". "Je veux cultiver mon persil et ma ciboulette à mon étage". "Des magasins

pas agressifs, économiques," etc..  
Enfin, intéressant tout le quartier et couvrant 3 500 m<sup>2</sup> un bureau de poste, des services, des commerces, des petits restaurants typiques. Ce programme a atteint 40 000 mètres carrés auxquels il faut ajouter la gare de métro.

#### LES BILANS.

Les étudiants et nous, avons eu l'ambition d'éviter le ghetto, d'assurer la continuité entre notre quartier et la cité Kappeleveld, et ensuite, aussitôt installés, de créer de "bonnes habitudes urbaines" en choisissant de construire, en premier lieu, le centre animé et pluraliste de notre quartier.

Le hasard des choix et des financements a produit l'effet inverse : le quartier central autour de la Mémé est maintenant trop homogène-universitaire et pas assez peuplé pour vivre pleinement, et, chose plus tragique, il est tout-à-fait isolé au milieu des pierrailles, de parking et de boue. L'Université n'a pas réussi à assumer ses responsabilités et ses intentions d'organisateur de milieu urbain : elle a laissé s'abîmer les hommes et les objets, laissant les partenaires épuisés ou honteux. Et dans leur confort de ghetto, les étudiants se morfondent (ou pire, s'y font). Ils ne sortent même plus à la pluie pour aller du logement aux facultés, aux restaurants. Leur vie sociale est malade : les plus actifs sont partis, étouffés.

En provoquant un triste état d'inachèvement (il n'y a que 20 000 m<sup>2</sup> construits sur les 40 000 dessinés), en évitant d'en réaliser le centre animé et en déviant leur budget d'autres constructions situées en périphérie et sans participation d'étudiants, les autoroutes allaient pouvoir tout reprendre en main et reconstituer une population passive et confortable : "la fête est finie, il faut remettre de l'ordre". Et c'est symptomatique qu'elles s'affairent d'abord d'effacer les jardins écologiques à coup de pelle mécanique et de redoutables pelotons de géométries. Même les jardins ne sont pas innocents...

#### LE PROGRAMME.

Et ils ont tout démonté et remonté dans le programme (remarquablement ouvert) établi par l'Université : vingt appartements, soixante studios, deux cents chambres pour célibataires, deux cents chambres groupées en appartements, six maisons communautaires de dix huit chambres et les locaux de la Mémé.

Ensuite, 750 places de restaurant, des lieux de culte et de culture : cinéma, théâtre, atelier; une crèche, un jardin d'enfants, le service social des étudiants,

l'administration et les services généraux.

Bien sûr, les étudiants résistent fermement mais poliment au redoutable peloton d'architectes plus "policés" dépêchés par les autorités. Avec leur architecte, ils voient s'envoler les chances de réalisation de leur milieu convivial. Mais qui gagnera ?



1

#### Légende.

1. Campus de Woluwe.  
Vue prise durant la semaine d'animation de Mars 78 ;  
à l'arrière plan la maison médicale.
2. vue du bâtiment d'administration. Des plaques de carton-bitumé protègent provisoirement les façades des bâtiments qui devraient être prolongés.



CHANTIER EXPERIMENTAL POUR LA CONSTRUCTION  
GROUPEE D'UN ENSEMBLE D'HABITATIONS.  
A MARCINELLE (Belgique) .Bruno VELLUT.

En vue d'éviter les multiples obstacles issus des contraintes propres aux lotissements en Belgique, un groupe de personnes désireuses de construire des logements se constitue en société coopérative. Celle-ci agira en tant que maître d'ouvrage pour la construction d'une quinzaine d'habitations individuelles, conçues à partir d'un système constructif permettant la souplesse d'utilisation maxima. En vue de réaliser l'économie maximum, les éléments constitutifs, pièces métalliques, du système, sont des produits standards du marché. Une attention particulière est apportée à sélectionner des méthodes de montage rapides et simples ne nécessitant qu'un outillage réduit.

La propriété du sol est placée sous le régime de la copropriété indivisible, suivant la formule habituellement utilisée pour les immeubles à appartements. Ceci signifie qu'au lieu d'être propriétaire d'une petite parcelle, chaque détenteur d'une habitation est en même temps copropriétaire de l'entièreté du terrain.

Le principal avantage d'un tel système réside dans la possibilité de réaliser un ensemble résidentiel libre des contraintes habituelles aux lotissements :

- Rigidité en matière de limites de parcelles,
- Immuabilité en matière d'utilisation du sol...

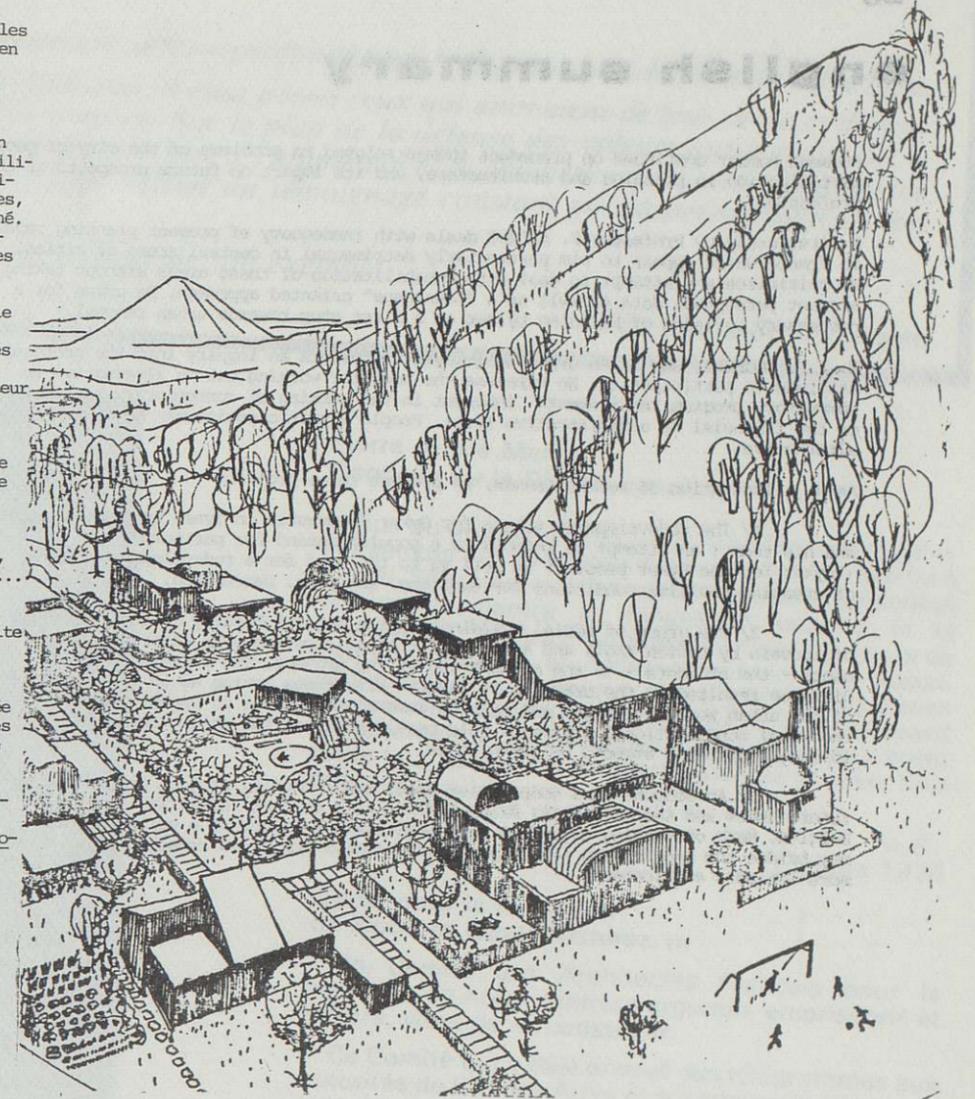
Chaque maison est le fruit d'une étroite collaboration entre les futurs habitants et leur architecte.

La réalisation de l'ouvrage est confiée à une société coopérative dont les membres sont les futurs habitants. Cette formule de chantier groupé permet d'assurer la gestion de l'ensemble des travaux au mieux des intérêts de ses membres et plus spécialement la gestion des travaux d'équipement des parties communes et de permettre à ses membres de s'insérer dans un cadre de vie à l'élaboration et à l'évolution duquel ils sont associés.

Cet ensemble, qui vient d'être achevé a été conçu à partir d'un espace carré bordé de tilleuls. Cet espace central, ainsi que la voirie et deux autres parcelles - l'une à boiser et l'autre à maintenir - restera commun et accessible à l'ensemble des habitants.

**LEGENDE :**

- 1 . Plan d'ensemble du terrain,
- 2 . Croquis montrant la situation de l'ensemble résidentiel situé au pied d'un "terril".



## english summary

Present number continues on precedent themes related to problems of the city of people's participation in planning and architecture, and its impact on future prospects of the profession.

A first essay by Professor F. SZCZOT deals with inadequacy of present planning regulations in France which appear to him particularly detrimental in central areas of cities. He criticizes any attempt to deal with rehabilitation of these areas without taking into account perceptual data as well as a "townscape" oriented approach. He urges for a necessary revision of building bylaws as a first step towards urban renewal.

M. J.P. FOUBERT, who is an urban sociologist, presents an inquiry into the professionals attitude to participation. He stresses the need for working out an alternative to compulsory program requirements inherent in the working of contemporary bureaucracy on the financial or administrative level. People's participation may be such an alternative.

As an illustration of recent trends, we present three projects :

1/ The redevelopment scheme for Byker (Newcastle on Tyne) by Ralph Erskine and his team : an attempt to respond to a popular demand for participation ("Byker for the Byker people") as well as to the need for a redevelopment scheme of creating positive conditions for dwelling, shopping, recreation,

2/ The group of social buildings at the Medical Faculty of the University of Louvain by Lucien Kroll and associates - as an experience to associate future users - the students - to the elaboration of the project. The outcome of the dialogue resulted in the creation of several structures acting as an abridgment of the urban world, flexible and open to several activities in opposition to the usual monofunctional approach. Only partly realized the whole scheme is in danger of being stopped by authorities.

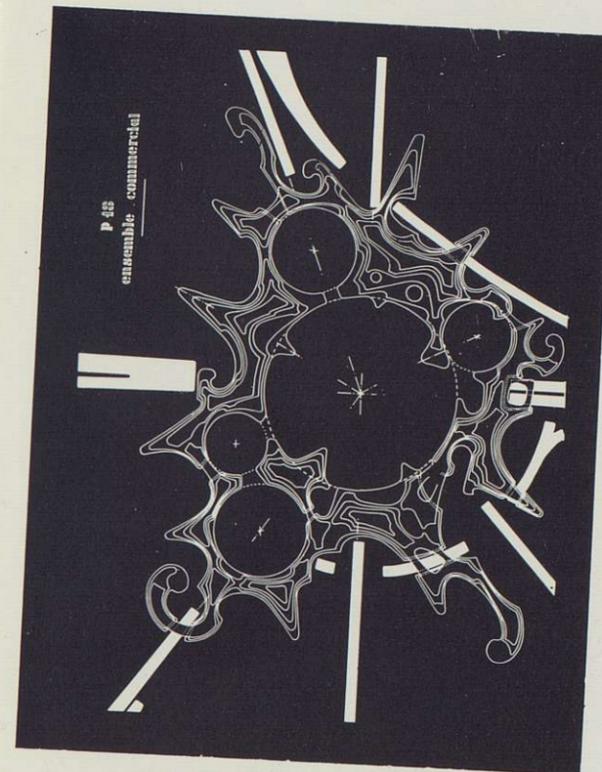
3/ An account on a cooperative small scale housing project prepared by future users and the architect: Bruno Vellut, in a decayed industrial zone in Belgium. Here convincing arguments are presented in favour of a solution which may bridge the gap between people and professionals and allow creation of a more intimate environment.

*In memoriam*  
**Georges Henri Pingusson**  
1894/1978

*La disparition de G. Pingusson, affecte profondément le Comité de rédaction du carré bleu. Sur le plan des rapports humains, il était parmi ceux qui animaient de leur verve et de leur chaleur communicative nos séances. Sur le plan de la défense des valeurs qui constituent le fondement essentiel de toute architecture : l'honnêteté et la conviction profonde dans le rôle spirituel de l'art de bâtir, il nous offrait un témoignage constant par sa personnalité et son œuvre.*

*Nous continuerons à nous inspirer de son exemple.*

*Le comité de rédaction*



**Pierre André Martin**  
**Coopelia ou la Cité où renaître**

Plus qu'un projet-idée — un rêve d'architecture — l'ensemble des panneaux exposés par P. A. Martin à l'hôtel Sheraton à Paris constitue une protestation véhémement contre la congestion urbaine et la dégradation de l'environnement actuel. Le geste de l'auteur dépasse le débat actuel, foncier, social, économique et technique. A ce prix les synthèses ébauchées d'entités urbaines s'harmonisant parfaitement à des paysages imaginaires acquièrent toute leur valeur sur un plan plastique et avant tout critique.

A.S.  
Octobre 1978

**Appel pour la libération**  
**de Roberto Omar Ramirez. (1)**

Un Comité des Architectes Français pour la libération de notre confrère argentin, emprisonné et torturé, vient de se constituer.

Ce Comité qui a déjà envoyé des télégrammes aux autorités de Buenos Aires et a transmis le texte et la liste de signatures à de nombreux journaux, fait appel à tous nos confrères pour qu'ils appuient son action en signant l'appel qui réunit jusqu'à ce jour les noms de 83 architectes.

Les signatures sont à adresser au Comité des Architectes Français pour la libération de Roberto Omar Ramirez, 30, rue Estienne d'Orves - 92120 Paris.

(1) Roberto Omar Ramirez est Argentin, âgé de 46 ans, marié et père de trois enfants de 11, 15 et 17 ans. Notre confrère travaillait dans son bureau et comme professeur de 1971 à 1974. Il fut professeur à l'"Atelier III" de la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de La Plata. En tant que délégué des professeurs de la Faculté d'Architecture, il était membre du Conseil de Professeurs de l'Université de La Plata. De 1968 à 1971, il fut Secrétaire Académique de cette faculté. Il fut aussi membre du Conseil Professionnel d'Ingénierie de la province de Buenos Aires, où il représentait la branche de l'architecture. Plusieurs de ses travaux lui ont valu des prix, en Argentine et à l'étranger.

